

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE COMITE SYNDICAL

PV 2025.05

* Séance du **dix-huit décembre 2025** à 18h00, en la Salle des fêtes de Fresnoy-lès-Roye, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.

* Sur convocation du Président en date du **10 décembre 2025**

PRESENTS :

Mmes et Mrs : Philippe Fagoo; Philippe Carpentier; Michel Millon ; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand ; Martial Rocquencourt* ; Françoise Casier Tilliet ; Frédéric Carpentier ; Anne-Sophie Mandra* ; Martine Caron ; Yves Gautier ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever; Yves Vieil ; Raymond Nieto, Cyrille Cleuet , Aurore Ramu ; Alain Soufflet; Fabrice Beaucourt ; Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédérick Boquet ; Gauthier Nancelle ; Jean Obry; Lydia Doinel ; Jean-Louis Grardel ; Michel Choisy ; Jean-Pierre Cozette ; Jacky Massies ; Gilbert Demoen* ; Bruno Caron (*suppléant)

*Nombre de délégués en exercice : 83

*Nombre de délégués présents ou représentés : 34

*Nombre de délégués votants : 34

Seconde convocation, à la suite de l'absence de quorum constatée lors de la séance précédente. Le quorum n'étant pas requis lors de cette séance tenue sur seconde convocation, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Mme Valérie Boitel est proposée comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE :

Je vous remercie d'être présents à ce dernier comité syndical de l'année 2025.

Je tiens à saluer Monsieur Cleuet, qui nous accueille une nouvelle fois avec bienveillance dans la salle des fêtes de Fresnoy-lès-Roye. Je souhaite également exprimer ma gratitude à l'ensemble des agents du syndicat pour la préparation de cette réunion et de la salle. Je vous propose à présent de procéder à la lecture de l'ordre du jour. »

ORDRE DU JOUR

- I. Procès-verbal du comité syndical du 14/10/2025
- II. Social
 - Nouvelle Bonification Indiciaire
 - Fermeture de poste et mise à jour du tableau des effectifs
- III. Fonctionnement
 - Analyses, niveau de nappe et taux de nitrates
 - Assurances statutaires (groupement CDG 80)
- IV. Travaux
 - Travaux (marché BDC - EHTP)
- V. Finances
 - Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables
 - Décision modificative
 - Affectation provisoire du résultat / Restes à réaliser
 - Budget primitif 2026
- VI. Questions diverses
 - Autre

I/ PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 14/10/2025

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Jean-Marie CARRE : Le procès-verbal de la réunion du comité du 14 octobre 2025 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peut-être pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION :

Le procès-verbal de la réunion du Comité du 14 octobre 2025 est approuvé à l'**unanimité** des présents lors de ce conseil.

II/ SOCIAL

Rapporteur : Frédéric BOQUET

NOUVELLE BONFICATION INDICIAIRE

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE COMITE SYNDICAL

Dans le cadre de la mission liée au schéma directeur conduite par la société ALTEREO, un diagnostic de la conformité des ressources humaines du syndicat a été mené.

Ce diagnostic avait pour objectif de faire le point sur l'état réglementaire et l'organisation des ressources humaines à la suite d'une réorganisation importante des services. L'étude menée par le sous-traitant d'ALTEREO, le cabinet COGITE, a été présentée le 22 octobre 2025.

Il apparaît que la nouvelle bonification individuelle (NBI), est attribuée non pas en fonction du grade détenu par l'agent, mais en raison des fonctions effectivement exercées. Elle constitue ainsi un accessoire de rémunération lié à l'emploi occupé et non à la carrière de l'agent. Ce principe, confirmé à de nombreuses reprises par la jurisprudence administrative, implique que tout fonctionnaire territorial qui remplit les conditions fixées par les textes bénéficie de la NBI de plein droit.

Les fonctions concernées sont listées de manière exhaustive par les textes en vigueur. Après étude il apparaît que deux fonctions sont susceptibles de s'appliquer :

DESIGNATION DES FONCTIONS ELIGIBLES (En points d 'indice majoré - Nombre de points attribués)	BONIFICATION
11. Encadrement d'un service administratif requérant une technicité en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière, de gestion immobilière et foncière, de contentieux ou d'actions liées au développement et à l'aménagement de la collectivité, à l'exception des fonctions exercées au titre de l'article 53 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.	25
22. Maître d'apprentissage au sens de la loi du 17 juillet 1992 susvisée.	20

La NBI peut être versée de manière rétroactive sans excéder le délai de prescription des acteurs publics (4 ans).

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** la liste des fonctions pouvant bénéficier de la NBI.

Plus largement, concernant cette étude, nous savons désormais que l'Agence de l'eau accorde une subvention de 11 689€ pour l'étude ALTEREO (dont la phase 4 est réalisée par la COGITE).

FERMETURE DE POSTE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après consultation du CST (Comité Social Territorial) pour la fermeture des postes précédemment occupés par Jérôme Rousseau et Mario Suin, nous

avons un avis favorable à l'unanimité des représentants des élus mais un avis défavorable des représentants du personnel concernant le poste de Mario. Une seconde saisine a été présentée, rendant à nouveau un avis défavorable sans justification. Toutefois, la seconde présentation nous donne droit à présentation du dossier aujourd'hui devant l'assemblée.

Les fermetures de poste entrainent la mise à jour du tableau des effectifs suivants :

Emplois	Cat.	Nombre d'emplois	Durée hebdo. de service	Date de délibération
Rédacteur	B	1	35h00	13/04/2022
Secrétaire – comptable (Adjoint administratif principal 1ère classe)	C	1	35h00	13/04/2022
Responsable d'exploitation (technicien principal 1ère classe)	B	1	35h00	29/04/2019
Agent d'exploitation – Fontainier (Adjoint technique principal 2ème classe)	C	1	35h00	10/07/2007
Agent d'exploitation – Fontainier (Adjoint technique principal 1ère classe)	C	1	35h00	13/04/2022
Agent d'exploitation – Fontainier (Adjoint technique principal 1ère classe)	C	1	35h00	01/11/2020
Agent de maîtrise	C	1	35h00	26/09/2023
Adjoint technique	C	1	35h00	14/10/2025

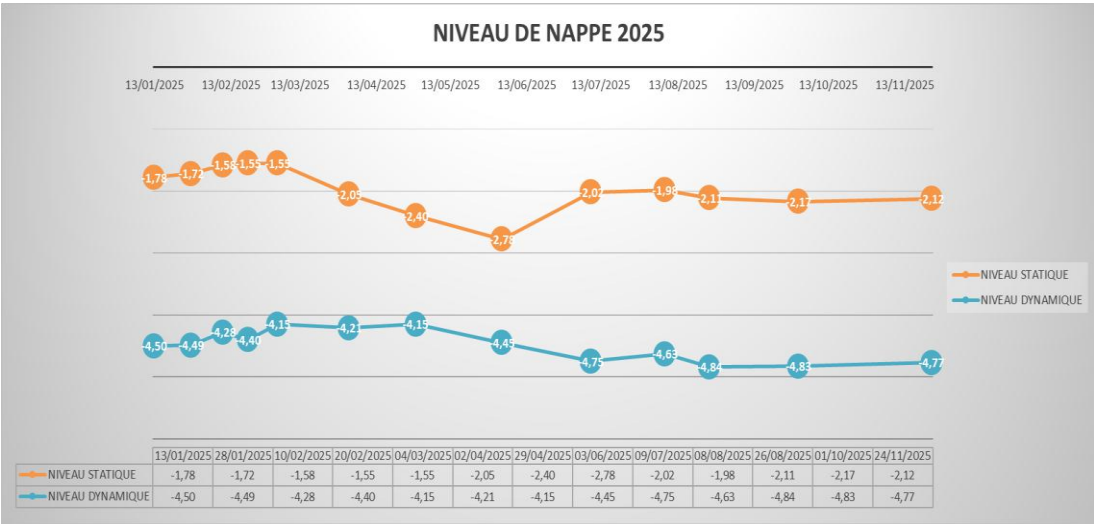
DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les fermetures de postes et la mise à jour du tableau des effectifs.

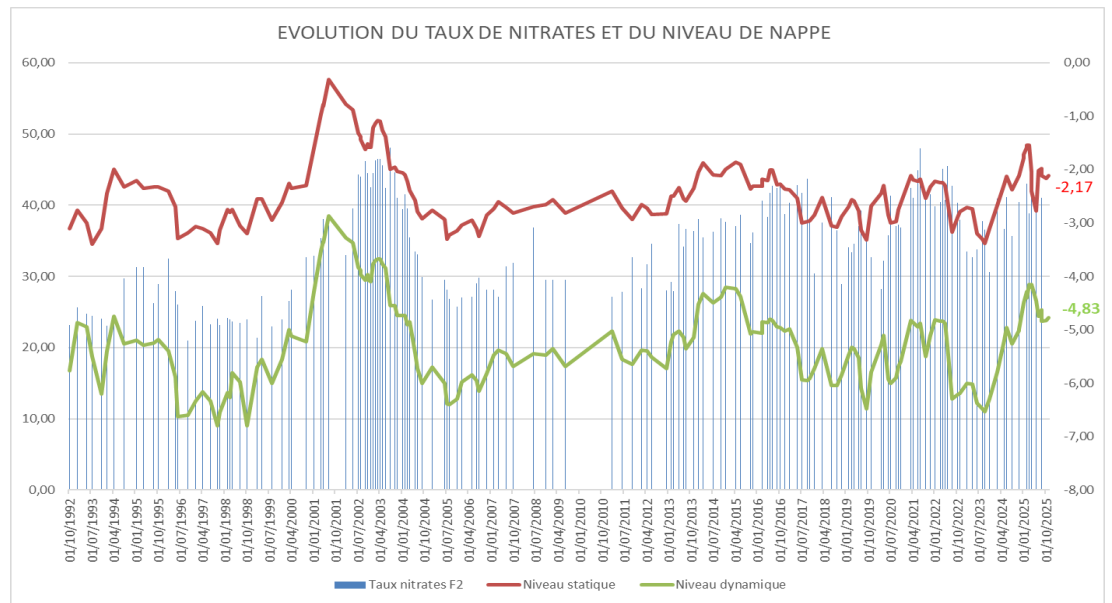
III/ FONCTIONNEMENT

Rapporteur : Hugo MICHAUX

NIVEAU DE NAPPE ET TAUX DE NITRATES



SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE COMITE SYNDICAL



Rapporteur : Aude BRUNIAUX /

ASSURANCES STATUTAIRES (GROUPEMENT CDG 80)

Notre collectivité a confié au Centre de Gestion, il y a quelques mois, le soin d'engager une procédure en vue de souscrire éventuellement pour notre compte ainsi que celui d'autres collectivités du département, un contrat d'assurance groupe ouvert à adhésion facultative garantissant les risques financiers encourus à l'égard de notre personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service.

Il nous appartient désormais de décider d'adhérer ou non au contrat groupe lequel débutera le 01.01.2026 pour s'achever le 31.12.2030 soit sur une durée de 5 ans. Le CDG 80 a retenu Relyens qui détenait déjà le contrat depuis 4 ans. Il n'y a pas de changement majeur pour ce nouveau contrat.

DECISION :

- Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le dossier présenté sur les assurances statutaires de 2026 à 2030.

IV/ TRAVAUX

Rapporteur : Hugo MICHAUX

TRAVAUX (MARCHE EHTP)

Comme il a été délibéré lors des précédents comités ; les travaux de renouvellement de réseaux suivants ont été lancés. Les fournitures ont toutes été payées sur l'année 2025.

Commune	Budgétisé (€)	Fournitures réglées en 2025	Réalisation travaux en 2026 - RAR
Fresnoy-lès-Roye (<i>début des travaux mi-février</i>)	148 500.00	21 302.70	127 197.30
Amy	320 000.00	55 241.00	264 759.00
Piennes-Onvillers	165 000.00	27 163.00	137 837.00
Rollot	237 500.00	37 145.00	200 355.00

V/ FINANCES

Rapporteurs : Cyrille CLEUET / Céline VERDY
(CDL du SGC de Montdidier)

ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES IRRECOUVRABLES

Montant des admissions en non-valeur des créances irrécouvrables proposé par le SGC de Montdidier :

- Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables allant de 2022 à 2023, car il n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits pour un montant global de 88.26€ (liste 1)
- Demande d'admission en non-valeur de créances éteintes de 2019 et 2022, car il n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits pour un montant global de 71.50€ (liste 2)

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** la liste des admissions en non-valeur es créances irrécouvrables.

DECISION MODIFICATIVE N°4

Cette décision modificative a pour but de rééquilibrer les comptes pour l'enregistrement des subventions d'investissement.

Investissement

Article/Cl	Désignation	Sect.	Sens	Proposé	Voté	Réell
139118 / 04	Autres	Invest.	Dépense	31 948,86 €	31 948,86 €	Ordre
2182 / 21	Matériel de transport	Invest.	Dépense	-31 948,86 €	-31 948,86 €	Réelle
				0,00 €	0,00 €	

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'affectation provisoire du résultat.

BUDGET PRIMITIF 2026

Lecture de la note de synthèse du BP 2026 annexée au présent PV.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	592 422,87	0,00	947 050,00	947 050,00	947 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 800,00	0,00	648 000,00	648 000,00	648 000,00
014	Atténuations de produits	446 000,00	0,00	700 810,48	700 810,48	700 810,48
65	Autres charges de gestion courante	26 050,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
Total des dépenses de gestion des services		1 585 272,87	0,00	2 330 360,48	2 330 360,48	2 330 360,48
66	Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 561,72	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		4 745,00	4 745,00	4 745,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 626 834,59	0,00	2 385 105,48	2 385 105,48	2 385 105,48
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 000 000,00		371 100,00	371 100,00	371 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	362 600,00		361 000,00	361 000,00	361 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 362 600,00		732 100,00	732 100,00	732 100,00
TOTAL		3 989 434,59	0,00	3 117 205,48	3 117 205,48	3 117 205,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 117 205,48
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 536 000,00	0,00	1 387 010,00	1 387 010,00	1 387 010,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 540 000,00	0,00	1 436 010,00	1 436 010,00	1 436 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	2 000,00		4 589,52	4 589,52	4 589,52
Total des recettes réelles d'exploitation		1 542 000,00	0,00	1 441 199,52	1 441 199,52	1 441 199,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	103 154,42		140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		103 154,42		140 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL		1 645 154,42	0,00	1 581 199,52	1 581 199,52	1 581 199,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 536 005,96
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 117 205,48
---	---------------------

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE COMITE SYNDICAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	22 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
21	Immobilisations corporelles	136 500,00	0,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 382 340,14	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	730 148,30	2 000,00	2 000,00	732 148,30
	Total des dépenses d'équipement	2 540 840,14	730 148,30	475 000,00	475 000,00	1 205 148,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 600,00	0,00	106 600,00	106 600,00	106 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	106 600,00	0,00	116 600,00	116 600,00	116 600,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 647 440,14	730 148,30	591 600,00	591 600,00	1 321 748,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	103 154,42		140 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 550,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	104 704,42		140 000,00	140 000,00	140 000,00
	TOTAL	2 752 144,56	730 148,30	731 600,00	731 600,00	1 461 748,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	553 854,91
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 015 603,21
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	195 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	67 550,00	0,00	1 284 003,21	1 284 003,21	1 284 003,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	79 265,00	0,00	1 284 003,21	1 284 003,21	1 284 003,21
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	274 265,00	0,00	1 284 003,21	1 284 003,21	1 284 003,21
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 000 000,00		371 100,00	371 100,00	371 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	362 600,00		360 500,00	360 500,00	360 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 550,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 364 150,00		731 600,00	731 600,00	731 600,00
	TOTAL	2 638 415,00	0,00	2 015 603,21	2 015 603,21	2 015 603,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 015 603,21
---	---------------------

DECISION :

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'**unanimité** le budget primitif 2026

Compte 515 ce jour : 2 311 028.17€

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Pas d'autre question

Fin de séance : 18h40

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Numéro	Date	Domaine
2025-26	09/12/2025	Nouvelle Bonification Indiciaire
2025-27	09/12/2025	Fermetures de postes et mise à jour du tableau des effectifs
2025-28	09/12/2025	Assurances statutaires 2026-2030
2025-29	09/12/2025	Décision Modificative N°4
2025-30	09/12/2025	Affectation provisoire du résultat - RAR
2025-31	09/12/2025	Budget Primitif 2026

Approbation du présent compte rendu le 04/03/2026

<i>Jean-Marie CARRE, Président</i>	
<i>Frédéric BOQUET, Vice-Président</i>	
<i>Cyrille CLEUET, Vice-Président</i>	
<i>Alain SOUFFLET, vice-Président</i>	